

Communiqué de presse

Coronavirus – restrictions imposées aux voyageurs ayant séjourné en Chine au mois de janvier

Zurich, 6 février 2020 – Comme on le sait, l'Office fédéral de la santé publique déconseille de se rendre dans la province de Hubei/Chine et de nombreuses compagnies aériennes ont temporairement suspendu leurs liaisons avec la Chine.

La Fédération Suisse du Voyage tient instamment à attirer l'attention sur le fait que de plus en plus de pays imposent des restrictions, voire refusent l'entrée aux voyageurs qui ont séjourné en Chine au mois de janvier.

Les pays suivants, par exemple, interdisent l'entrée sur leur territoire: Etats-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Philippines, Corée du Sud, Indonésie, Japon et Israël. D'autres soumettent les voyageurs à des restrictions d'entrée, telles que contrôle de la température ou mise en quarantaine.

Actuellement, ces informations changent pratiquement d'heure en heure. Nous recommandons aux personnes qui ont séjourné en Chine au mois de janvier de contacter leur agence de voyages ou service de réservation avant leur prochain voyage ou de s'informer des formalités d'entrée en vigueur auprès de l'ambassade du pays dans lequel ils souhaitent se rendre.

La Fédération Suisse du Voyage en bref

Créée en 1928 sous le nom de Fédération Suisse des Agences de Voyages, la Fédération Suisse du Voyage (FSV) est l'interprofession des agences de voyages, tour-opérateurs, agents de voyages en ligne et agences incoming de Suisse et du Liechtenstein. La FSV fournit une multitude de prestations à ses membres, tout en s'engageant en faveur de conditions cadres équitables. Elle se tient à l'entière disposition des consommateurs, des médias, du public et des autorités pour répondre à leurs questions. L'association faitière compte près de 670 membres actifs et plus de 140 membres passifs. www.srv.ch

Plus amples informations:

Fédération Suisse du Voyage (FSV)

Walter Kunz

T: +41 44 487 30 55

E: kunz@srv.ch